

DEUXIÈME PONT

NEWSLETTER

NUMÉRO 2 • FÉVRIER 2021

Le deuxième pont

TRAVAUX EN COURS DES DEUX
CÔTÉS DE LA RIVIÈRE

Le chantier du deuxième pont se mène sur plusieurs fronts

Côté centre aqualudique, la base de vie est installée derrière le Palais des Sports de Moulins. Ici, le dégagement des emprises et le terrassement vont commencer dès le mois de mars.

À partir du mois juin, jusqu'à fin septembre 2021, tous les appuis nécessaire au portage du pont situés sur le parking de l'Ovive seront réalisés.

Le chantier mené en rive droite nécessite quelques aménagements

- Une zone de voirie sera neutralisée, au bout de la rue Félix Mathé, afin de créer **un nouveau passage pour piétons à hauteur du parking du centre aqualudique.**

- Le parking actuel de l'Ovive est entièrement inaccessible sur la durée des travaux. Celui situé entre le centre aqualudique et le Palais des Sports reste accessible.

Côté Madeleine, une digue provisoire se prépare à accueillir la première pile du pont tandis que la partie appelée « culée », qui raccorde le pont à la terre ferme, est réalisée en parallèle. Cette première phase du chantier doit se terminer fin mai/début juin.



CALENDRIER

15 février 2021 : démarrage officiel des travaux de l'ouvrage

Fin février 2021 : Mise en place du batardeau de la 1ère pile

Mars 2021 : Début des travaux de terrassement et libération des emprises côté rive droite



La rive gauche en détail

En janvier, une digue provisoire, surélevée par rapport au niveau de la rivière, a été réalisée. Cette digue accueille aujourd'hui la plateforme de chantier, pour la construction de la première pile du viaduc. Elle est prévue pour résister à une crue décennale et sera déplacée une fois la pile terminée.

Pour travailler hors d'eau, les ouvriers vont installer très prochainement un « batardeau ». De lourdes planches métalliques et étanches sont enfoncées dans les sols durs à l'aide d'un marteau hydraulique, pour s'ancrer à plus de 15 m sous terre et permettre de réaliser les fondations de cette première pile.



Fig. 07. La culée C0

De forts enjeux environnementaux

Les aménagements sont suivis en amont, avant même le début des travaux, par un écologue. Ce spécialiste est chargé d'évaluer l'impact des interventions sur la faune et la flore et de suivre le chantier durant toutes les phases de sa réalisation. Plusieurs mesures sont prévues pour réduire de façon optimale l'impact sur l'environnement:

- Un balisage du chantier et des zones sensibles.
- La mise en place de clôtures petite faune (amphibiens) pour éviter qu'ils pénètrent sur l'emprise du chantier.
- La mise en place de mesures pour limiter la prolifération des espèces invasives.

Dans le cadre de ces mesures et à titre d'exemple, 14 Crapauds calamites ont été prélevés et déplacés au lieu-dit La Queune, près de milieux alluviaux favorables, afin d'être protégés.



Fig. 02. piles du viaduc



Le chantier doit faire face à une contrainte importante !

Il est nécessaire d'adapter le calendrier du chantier aux sensibilités écologiques. L'emplacement est sensible pour différentes espèces animales (Grand alose, amphibiens, reptiles, chiroptères, sternes).

Pour ne pas perturber les périodes de reproduction de ces espèces, **aucune intervention dans le lit mouillé de l'Allier ne sera pratiquée du 1er mars jusqu'au départ des sternes, généralement vers la fin du mois d'août.**

Implantation du chantier

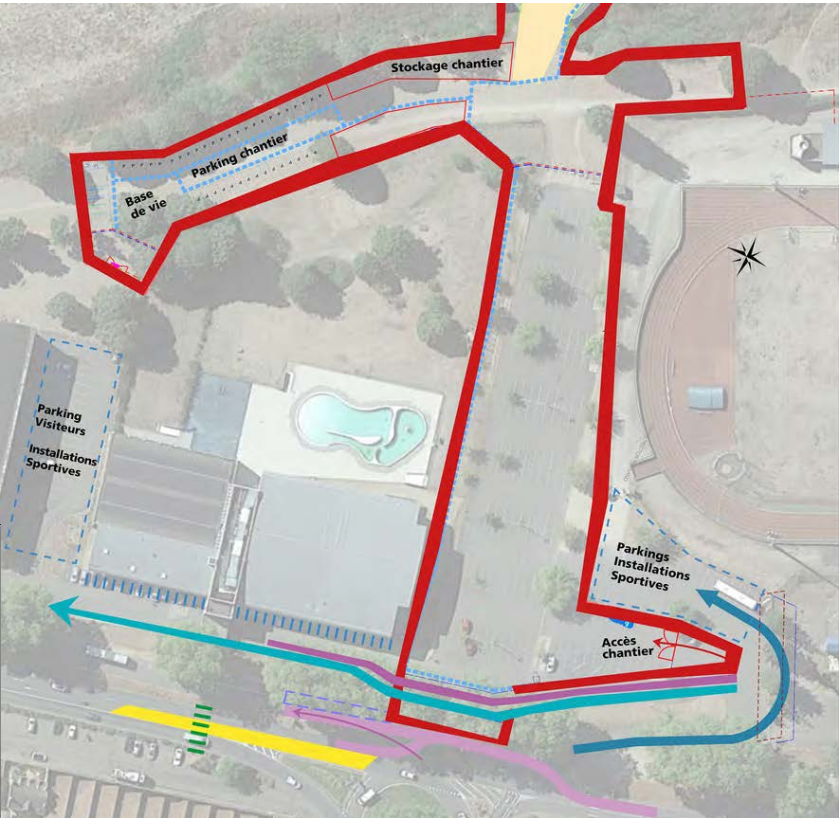


Côté Madeleine : Un accès a été aménagé au niveau de la Gare aux Bateaux.

La contre-allée parallèle à la D13 n'est pas incluse dans la zone de chantier afin de permettre l'accès des usagers au terrain de motocross et au stand de tir.



Côté Ovine : Le chantier s'est installé derrière le Palais des Sports de Moulins. Le parking de l'Ovine est inaccessible durant les travaux, et le public est invité à utiliser le parking visiteur du Palais des Sports.



Légende carte

- Nouveau passage piéton
- Voie de circulation neutralisée
- Emprise du chantier
- Circulation pour accès aux installations sportives
- Circulation piétonne
- Parkings visiteurs conservés (devant l'entrée du stade d'athlétisme, sous bâtiment Ovine, entre Palais des Sports et Ovine)
- Accès bus + accès PMR Ovine

LA PHOTO DU MOIS

Construction de la digue provisoire avant l'installation de la plateforme de chantier.

C'est ici que va être montée la première pile du viaduc, c'est à dire la partie du pont qui surplombe la rivière.

Sur les 12 piles qui composent le pont, 4 sont immergées dans la rivière Allier.



LE GROS PLAN

300 arbres plantés : dans le cadre des travaux menés sur l'ensemble des berges de l'Allier, un total de 300 arbres sont plantés, de part et d'autre de la rivière. Ils sont notamment placés sur la plaine du camping et sur le long de l'accès au pont de fer par la rue des Garceaux.

LE MOT DES ÉLUS

JOËL LAMOUCHE
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES GRANDS ÉQUIPEMENTS
MAIRE DE GARNAT-SUR-ENGIEVRE



C'est avec fierté que nous avons entamé les travaux du deuxième pont. Ce projet que nous avons inscrit au cœur de notre programme, participera de la dynamisation et du développement de notre territoire.

Il offrira un lieu de promenade et de loisir tout en valorisant le riche patrimoine naturel moulinois.

La concrétisation de cet engagement n'aurait pu se faire sans votre soutien et l'appui de nos partenaires. Ensemble, nous avons porté ce projet ambitieux que nous savons déterminant pour notre territoire de Moulins Communauté !

ABONNEZ VOUS !

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR, TOUS LES MOIS, CETTE LETTRE D'INFORMATION SUR VOTRE BOITE MAIL ?

CONTACTEZ NOUS À CETTE ADRESSE :

DEUXIEMEPONT@AGGLO-MOULINS.FR

RENDEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR LA PAGE FACEBOOK DEUXIÈME PONT MOULINS POUR DES INFOS RÉGULIÈRES !

